



FORMULAIRE DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION **APPEL DE COTISATION ANACOFI-CIF 2010**

Votre numéro d'adhérent CIF :

Merci de joindre impérativement les documents suivants :

- KBIS 2010 ou fiche INSEE
- chèque de cotisation 2010 (100€ x nb de personnes CIF)
- attestation RCPRO 2010 et Garantie Financière si concerné
- pour non membres ANACOFI, certificat adhésion association partenaire
- Code de Bonne Conduite 2010 paraphé, daté et signé
- Bulletin n°3 casier judiciaire pour chaque CIF

PERSONNES MORALES :

Raison Sociale : **A REMPLIR IMPERATIVEMENT**

Sigle :

Adresse Siège :

A remplir si modification

Adresse Correspondance :

A remplir si modification

Téléphone : Ou

A remplir si modification

Fax :

A remplir si modification

Mail: Site :

SIREN :

A remplir si modification

Nbr. Associés..... Nbr. Salariés :

Nbr. CIF (ou exerçants personnes physiques) :

Nom et prénom du dirigeant (avec civilité) :

CIF PERSONNE PHYSIQUE ET CIF membres/employés exerçants : 1 par personne physique .

Si modification ou **si de nouveaux CIF** ou représentants:

CV, copie diplômes, copies cartes professionnelles, copie CNI ou passeport + si inscrit personne physique « indépendant » seulement : fiche INSEE, adhésion **ANACOFI** ou association partenaire, code de bonne conduite signé, chèque de cotisation)

Nom (avec civilité) Prénom :

Date et lieu de naissance (avec dept) : **Si entrant**

Adresse correspondance :

Téléphone : Ou **A remplir si modification**

Fax :

A remplir si modification

Site :

A remplir si modification

E-mail :

SIREN :

A remplir si modification

Nbr Salariés :

Membre association partenaire **ANACOFI** : si oui laquelle :

Membre réseau membre **ANACOFI** : si oui lequel :

Membre d'autre **Association CIF** auparavant : si oui laquelle :



FORMULAIRE DE RENOUELEMENT D'ADHESION **APPEL DE COTISATION ANACOFI-CIF 2010**

-Chiffre d'affaire annuel (N-1) : **Rép. non obligatoire**
Part du chiffre d'affaire lié à l'activité de CIF : **Rép. non obligatoire**

-Existence d'incidents clients : si oui :

1) Nature :
.....
Conséquences :
.....

-Mise en jeu de la RC Pro : si oui, dans quelles mesures

.....

-Existence de procédure vis-à-vis clients : si oui :

1) Nature :
.....
Conséquences :
.....

-Situation connue qui pourrait aboutir sur un incident client:

.....

-Certificat de Formations obtenus durant l'année (certificat à fournir), hors module obligatoire suivi au sein de l'ANACOFI-CIF:

1) Nature Note obtenue ou observation
2) Nature Note obtenue ou observation

ATTENTION : Si vous n'avez pas suivi votre module 1 obligatoire interne, vous n'avez que jusqu'au dernier module de rattrapage prévu le 19 février 2009, pour régulariser votre situation. A défaut, il incombera aux adhérents concernés de se rapprocher de l'association afin de trouver une solution le plus rapidement possible. Toutefois, à compter du 28 février 2009 et jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée, les membres concernés seront suspendus. Mention en sera faite à l'AMF et portée sur le site de l'ANACOFI.

Si vous souhaitez suivre l'intégralité de votre veille technique CIF au sein de l'ANACOFI-CIF (3 jours sur l'année), pour un coût total de 470 €, cochez la case :
Le cout du forfait (3 modules) devra être intégralement acquitté par l'adhérent qui pourra ensuite en solliciter le remboursement auprès des organismes spécialisés (OPCA....).

Je soussigné CIF ou représentant de CIF certifie conforme les informations fournies ci-dessus.

Date :

Signature :



FORMULAIRE DE RENOUVELLEMENT D'ADHESION APPEL DE COTISATION ANACOFI-CIF 2010

COTISATION 2010	Nombre	SOUS-TOTAL
CIF dirigeant(s)x 100€€
CIF salarié(s)x 100€€
FORMATIONS 2010		SOUS-TOTAL
Option 1 :		
- module 1 obligatoirex 270€€
-modules 2 ,3 ,4 ,5...x 150€€
Option 2 :		
Forfait annuel 3 formationsx 470€€
MONTANT TOTAL		TOTAL
Cotisation+Formations€ +€€

Payable par chèque à l'ordre de l'ANACOFI-CIF

Rappels :

- Chaque adhérent doit effectuer un total de 25 heures ou 4 jours de formation tous les ans.
- Le forfait ne comprend que 3 jours car il est possible de valider des heures de formation à des évènements gratuits proposés par l'ANACOFI.
- Chaque adhérent ayant déjà effectué 2 fois le module 1 doit s'inscrire pour une session en ½ journée ou en e-learning à compter d'avril 2009.
- Le coût des formations devra être intégralement acquitté par l'adhérent qui pourra ensuite solliciter le remboursement auprès des organismes spécialisés (OPCA)
- Toutes les dates de formations sont disponibles sur www.anacofi.asso.fr
- Inscriptions par téléphone ou mail : anacofi-cif@wanadoo.fr

L'attention de nos adhérents est attirée sur le fait qu'une « cotisation » AMF sera par ailleurs appelée par la Banque de France. En 2008, elle s'élevait à 600 €

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à : **Mr Le Responsable Administratif ANACOFI-CIF 38 rue de Liège 75008 Paris**